

Androsace helvetica

Androsace helvetica (L.) All., *Fl. Pedem.*, I : 91 (1785)

Androsace de Suisse

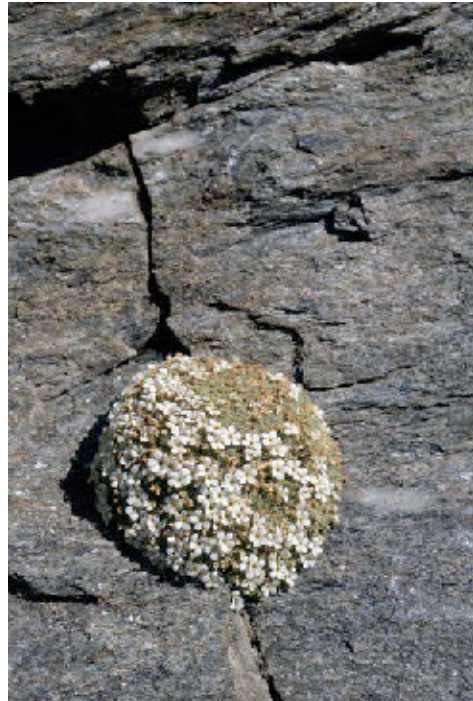
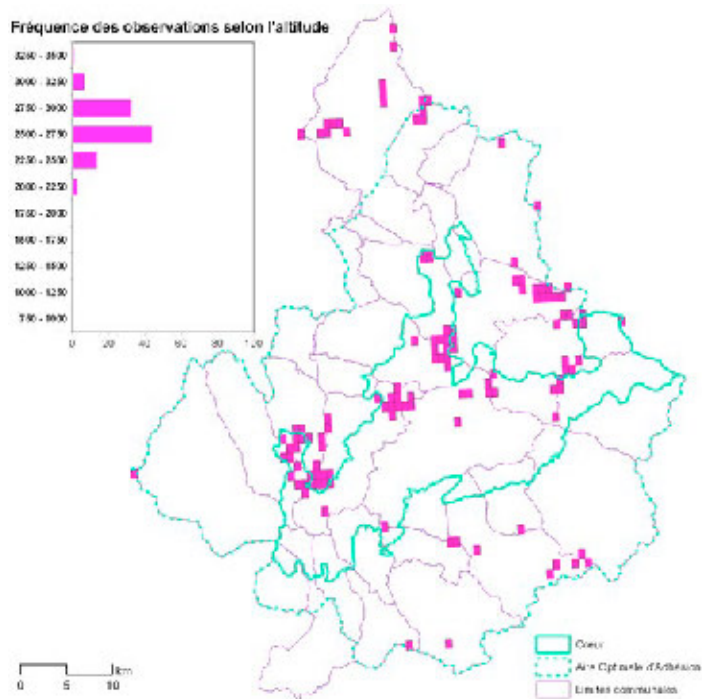
Androsace emisferica

Primulaceae

Chaméphyte

Alpien, pyrénéen

Protection nationale, annexe I - LRN, tome II - LRRR : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Christian Balais

Éléments descriptifs

Discreète, en forme de coussinet hémisphérique, l'Androsace de Suisse peut passer inaperçue, confondant son feuillage grisâtre aux rochers qui l'entourent. Elle se pare, en période de floraison, d'une multitude de petites fleurs blanches au cœur jaune. Ses feuilles minuscules, de 2 à 4 mm, densément imbriquées et couvertes de poils courts et simples, permettent de la distinguer de l'Androsace pubescente qui fréquente parfois les mêmes milieux. Cette dernière présente cependant un coussinet moins dense avec des feuilles pouvant atteindre 10 mm de longueur.

Écologie et habitats

L'Androsace de Suisse affectionne les rochers calcaires escarpés, semblant parfois surgir du minéral, sa racine en pivot plongeant dans une fissure à peine marquée. Grâce à son port en coussinet, elle peut affronter le froid, la sécheresse, les faibles réserves en éléments nutritifs du substrat ; de fait, elle se rencontre en Vanoise jusqu'à plus de 3000 m d'altitude.

Distribution

Très rare dans les Pyrénées, l'Androsace de Suisse est présente sur tout l'arc alpin, des Alpes-Maritimes jusqu'en Slovénie. Du fait de son écologie très particulière, elle demeure toutefois peu fréquente. En Vanoise, *Androsace helvetica* n'était indiquée que dans cinq communes du Parc par Gensac (1974) ; elle est actuellement recensée sur les rochers et falaises calcaires de dix-sept communes du territoire du Parc national de la Vanoise, tant en Maurienne qu'en Tarentaise.

Menaces et préservation

Étant donné son habitat de haute altitude, exclusivement rupestre, seuls quelques aménagements ou travaux ponctuels sur des sites rocheux peuvent être à l'origine de la destruction d'individus. C'est le cas par exemple dans le vallon de Cléry à Lanslebourg-Mont-Cenis où un projet d'aménagement du domaine skiable menace, entre autres, cette espèce. La fréquentation d'itinéraires d'alpinisme peut également lui être dommageable. Plus de la moitié des stations répertoriées en Vanoise étant sises dans le cœur du Parc, l'Androsace de Suisse bénéficie de ce fait, d'une protection renforcée.